

LE MAGAZINE *des Villeneuvois*

villeneuve-saint-georges.fr

Magazine n°10 - mensuel - mars 2026



Villeneuve s'embellit

P.8

DOSSIER

Collectivités :
qui fait quoi ?

P.13

SANTÉ

Un partenariat
Ville-Hôpital

P.16

ENVIRONNEMENT

Une ville plus
propre

RETOUR EN IMAGES

P.6



P.8

DOSSIER : COLLECTIVITÉS : QUI FAIT QUOI ?



PLUS DE MOYENS POUR
UNE VILLE PLUS PROPRE !

P.16



UN PARTENARIAT VILLE-HÔPITAL POUR
AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS

P.13



LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU
CCAS : UN SOUTIEN ESSENTIEL

P.18

**MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**
20 place Pierre Semard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
Tel : 01 43 86 38 00
www.villeneuve-saint-georges.fr

Directrice de la publication :
Kristell Niasme

Rédaction : Service
communication, Agence de l'Écrit

Photos : Service communication,
Adobe Stock, Freepik, Archives
départementales du Val-de-
Marne

Mise en page : Service
communication

Conception, direction artistique :
Service communication, Agence
de l'Écrit

Impression : Le Réveil de la
Marne

Distribution : Privilège
& Communication

Tirage : 14 200 exemplaires
Parution mensuelle

Dépôt légal : à parution

Pour joindre
Le Magazine des Villeneuvois :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr

LA PHOTO DU MOIS



Il est arrivé ! Le nouveau séquoia orne désormais le parvis de l'Hôtel de Ville où il reigné déjà en majesté du haut de ses 12 mètres. Il va cependant rapidement grandir et s'étoffer...

“Villeneuve Airways” : un voyage artistique haut en couleurs !

Le 18 février, le Sud-Est Théâtre s’est transformé en véritable aéroport imaginaire à l’occasion de la comédie musicale “Villeneuve Airways”, portée par les enfants des centres de loisirs de Villeneuve. Sur scène, 100 jeunes artistes ont embarqué le public pour un voyage plein d’émotions et d’énergie, ponctué d’escales colorées à travers le monde. Chants, danses, chorégraphies dynamiques et jeux de scène se sont enchaînés, offrant un spectacle joyeux et créatif. Parents, familles et spectateurs ont salué avec enthousiasme le talent et l’engagement des enfants, fiers de présenter le fruit de plusieurs mois de travail collectif. Ce beau projet, porté par le service Enfance de la Ville, avec le soutien de la CAF, illustre l’importance de l’expression artistique et du vivre-ensemble au cœur de la vie locale.



Un jardin musical pour grandir en rythme

Depuis le mois de janvier et jusqu’en mars, le Jardin musical invite les tout-petits et leurs familles à partager un moment d’éveil artistique et sensoriel autour de la musique et du mouvement. Pensé comme un espace de découverte et de création, ce projet permet aux enfants jusqu’à 6 ans d’explorer sons, rythmes et gestes, accompagnés de leurs parents. À travers des temps musicaux ludiques et interactifs, chacun développe écoute, motricité et créativité, dans une atmosphère bienveillante et chaleureuse. Organisé conjointement par le Relais Petite Enfance, le LAEP, la Maison de la Petite Enfance et la Compagnie Sisyphe Heureux, le Jardin musical favorise également le renforcement des liens familiaux et le partage entre parents.

Chasse au gaspi au groupe scolaire Condorcet

Le 30 janvier, le groupe scolaire Condorcet a accueilli une opération contre le gaspillage alimentaire, menée sur le temps du déjeuner par le service Hygiène et Restauration scolaire. Cette action a permis d'observer les habitudes alimentaires des élèves et de mesurer les déchets alimentaires grâce à une pesée en fin de service. Objectif : mieux comprendre les raisons du gaspillage afin d'adapter les commandes de repas et les propositions des menus. Une initiative à la fois pédagogique et responsable, qui sensibilise les enfants aux bons gestes tout en contribuant à une restauration scolaire plus durable.



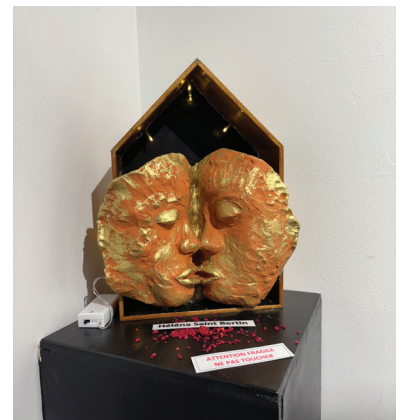
Nouveau : une salle « zen » au groupe scolaire Anatole France

Le 10 février, la Ville a inauguré la nouvelle salle zen du groupe scolaire Anatole France, un espace pensé pour le bien-être et l'inclusion des enfants, notamment ceux en situation de handicap. Réalisés par les agents municipaux, les travaux ont permis de créer un lieu calme, apaisant et adapté aux besoins spécifiques des jeunes élèves. La salle offre un cadre accueillant, favorisant une meilleure prise en charge au quotidien, tant sur les temps scolaires que périscolaires. Mené dans le cadre de la Politique de la Ville, ce projet traduit une volonté forte de renforcer les dispositifs en faveur d'une scolarité et de temps de loisirs plus sereins et épanouissants pour tous les enfants.



Nos séniors à la fête

Pour la 2^e édition du banquet des séniors, les 28, 29 et 30 janvier, les convives se sont retrouvés autour d'un moment festif et convivial. Après une première édition estivale en 2025, cette nouvelle rencontre hivernale a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses : un bon repas, des animations pleines de bonne humeur et un bal dansant qui a fait vibrer la piste jusqu'en fin d'après-midi. De beaux souvenirs partagés !



« Saint-Valentin » à la Maison des Artistes

L'exposition « Saint Valentin Amour », portée par les adhérents des associations Muse 45 et Terre en Couleurs, a invité le public à découvrir des regards artistiques sensibles et variés sur le thème de l'amour. En résidence à la Maison des Artistes Frida Kahlo, ces artistes amateurs ont proposé, à l'occasion de la Saint-Valentin, leurs nouvelles créations. Le vernissage a été un temps fort de rencontres et d'échanges, réunissant artistes, visiteurs et élus, dans une mise à l'honneur de la créativité locale.

1- Départ de la pépinière...



2- Pendant ce temps, à Villeneuve, on prépare l'arrivée...

Un nouvel arbre pour Villeneuve !

Devant la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, la vie reprend racine ! À la place d'un arbre affaibli par le temps et la maladie, un jeune séquoia s'élève désormais, porteur d'avenir. Durant trois jours, la terre a été préparée avec soin. D'abord, l'ancien ancrage a été retiré, la souche extraite, le béton effacé, puis la nouvelle fosse a été creusée. Ensuite, l'arbre est arrivé, prometteur et déjà majestueux, et a été planté. Enfin, le dernier jour, les ultimes finitions ont scellé sa place, offrant au séquoia les conditions nécessaires pour grandir et accompagner durablement la vie de la commune.



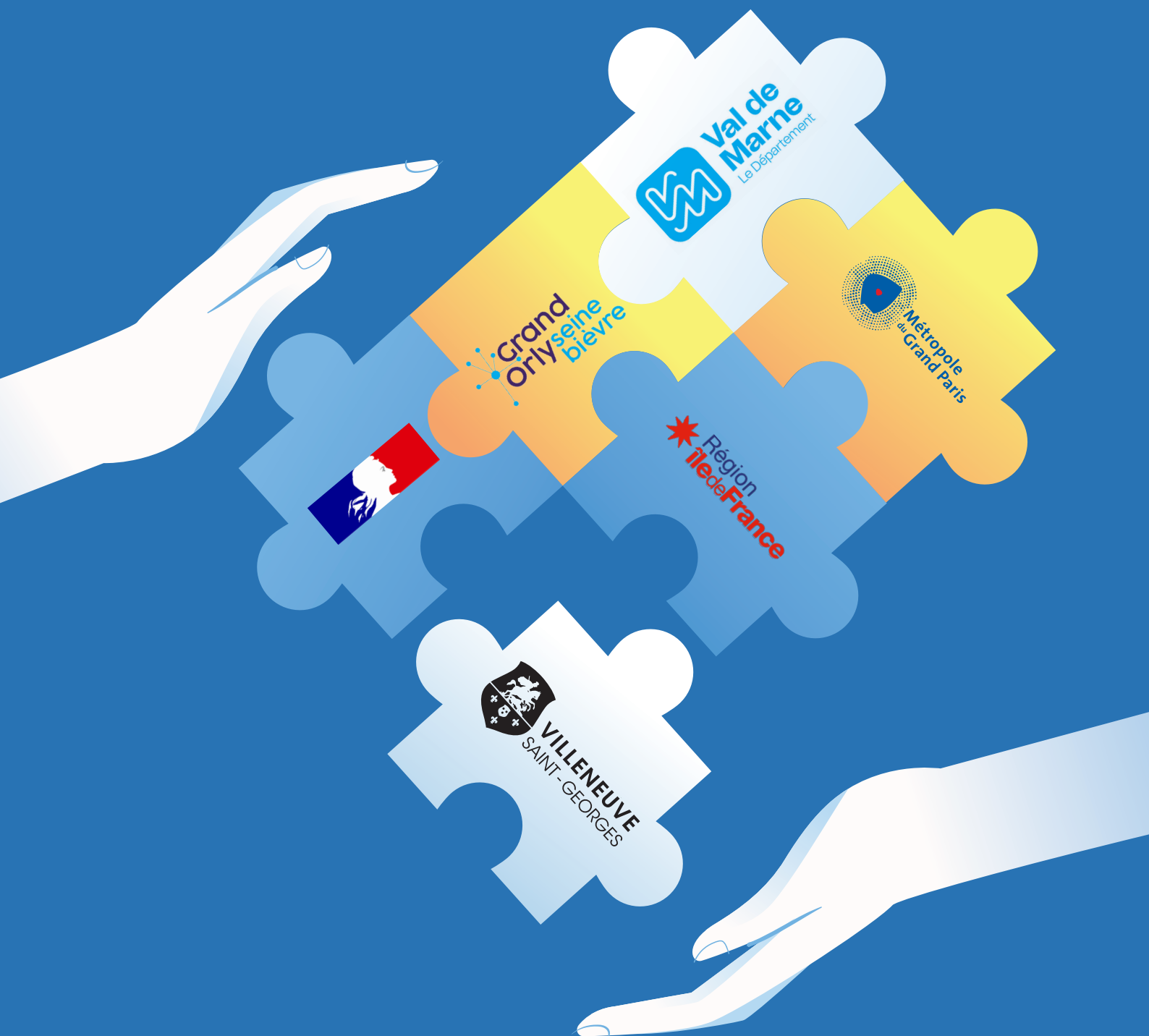
3- L'arbre est là !

4- Plantation réussie !



5- Le nouveau séquoia, déjà majestueux

Collectivités : qui fait quoi ?



LES 15 ET 22 MARS SE DÉROULERONT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

L'occasion pour le Magazine des Villeneuvois de revenir sur le rôle des différentes collectivités qui agissent pour notre quotidien. En France, la vie démocratique repose en effet sur un ensemble d'institutions qui structurent l'organisation de l'État et jouent chacune un rôle spécifique.

LA COMMUNE (VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES)

6 ANS

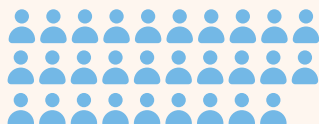
Le Conseil municipal,
présidé par
Madame le Maire.



MAIRE



9 ADJOINTS



29 CONSEILLERS



ORGANISATION

L'organe délibérant pour la commune est le Conseil municipal. À Villeneuve, outre Madame le Maire, il est composé de neuf adjoints au Maire et de 29 conseillers municipaux, tous élus pour 6 ans. Le nombre d'élus dépend du nombre d'habitants dans la commune.

MISSIONS PRINCIPALES

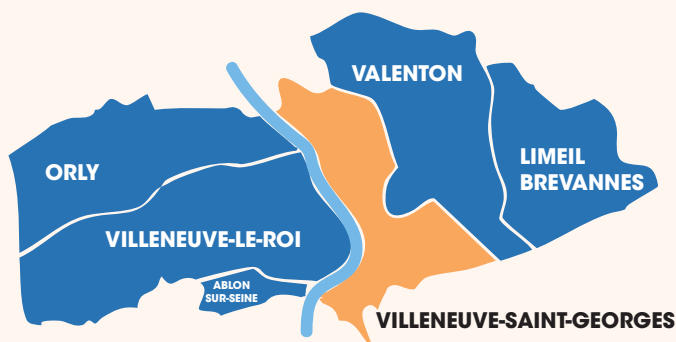
- 1 **Urbanisme** : la Ville veille au respects des règles d'urbanisme, de constructions, mais aussi à la salubrité et la conformité des commerces.
- 2 **Sécurité** : la Ville développe une Police municipale chargée, en lien avec la Police nationale, des missions de tranquillité publique et de maintien de l'ordre.
- 3 **Gestion et entretien du domaine public** : voirie (rues et trottoirs), équipements et bâtiments communaux, espaces verts, propreté urbaine.
- 4 **Services à la population** : services publics de proximité comme le périscolaire, les crèches, l'action sociale.
- 5 **Activités culturelles et sportives** : organisation de manifestations et événements culturels, sportifs et de loisirs, soutien aux associations locales.



LE TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

6 ANS

Le Conseil de territoire
(102 conseillers territoriaux)



ORGANISATION

Le Conseil métropolitain regroupe 131 communes réparties en 12 territoires : les EPT (Établissements Publics Territoriaux). Villeneuve est rattachée au Territoire 12 (le T12, Grand-Orly Seine Bièvre) avec 23 autres communes (dont Orly, Valenton...).

MISSIONS PRINCIPALES

- 1 **Construction et gestion d'équipements sportifs et culturels** : piscines (dont celle de Villeneuve), médiathèques (dont celles de Villeneuve), salles de spectacles, théâtres (dont le SET), espace André Bouquet, conservatoires (dont celui de Villeneuve).
- 2 **Politique de l'habitat et politique de la ville.**
- 3 **Infrastructures et transports** : entretien et suivi des équipements publics (routes, bâtiments) et gestion des transports locaux (bus, Keolis).
- 4 **Environnement et qualité de vie** : conception et animation du plan Climat-air-énergie Territorial (PCAET), gestion des espaces naturels, de l'assainissement et de l'eau potable, mise en œuvre de la transition écologique.

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

6 ANS

Le Conseil métropolitain
du Grand Paris
(208 conseillers métropolitains)



ORGANISATION

La Métropole du Grand Paris a été créée en 2016 pour coordonner les politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de développement économique et de mobilité. Elle est à ce titre un partenaire essentiel de la commune de Villeneuve-Saint-Georges.

Elle est gérée par le Conseil métropolitain, composé de 208 conseillers, et regroupe 131 communes réparties en 12 territoires : les EPT (Établissements Publics Territoriaux). Villeneuve est rattachée au Territoire 12 (le T12, Grand-Orly Seine Bièvre) avec 23 autres communes (Orly, Valenton...).

MISSIONS PRINCIPALES

- 1 **Aménagement de l'espace métropolitain.**
- 2 **Développement et aménagement économique, social et culturel.**
- 3 **Politique locale de l'habitat.**
- 4 **Protection et mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie.**
- 5 **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).**

LA RÉGION (ÎLE-DE-FRANCE)

6 ANS

Le Conseil régional
(209 conseillers régionaux)

ORGANISATION

La Région regroupe 8 départements. Sa structure de décision est le Conseil régional, composé en Île-de-France de 209 conseillers régionaux, élus tous les 6 ans.

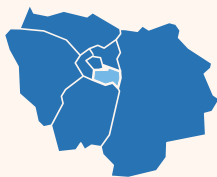
MISSIONS PRINCIPALES

- Développement économique** : soutien à l'innovation et aux entreprises.
- Enseignement et formation professionnelle** : construction et entretien des lycées, financement des formations professionnelles.
- Transports** : gestion des transports publics locaux et régionaux (trains, bus...) et de leurs infrastructures.
- Aménagement du territoire** : développement des infrastructures et des équipements.

LE DÉPARTEMENT (VAL-DE-MARNE)

6 ANS

Le Conseil départemental
(50 conseillers départementaux)



ORGANISATION

Le Conseil départemental est composé de 50 conseillers départementaux élus tous les 6 ans dans 25 cantons (deux élus, un homme et une femme, par canton).

MISSIONS PRINCIPALES

- Infrastructures** : construction et entretien des collèges, des routes départementales.
- Santé publique et services sociaux** : aide sociale et gestion des allocations sociales (RSA, ASE...).
- Sécurité** : financement des services de sécurité incendie (SDIS) et gestion des risques sanitaires.
- Culture et environnement** : soutien à la culture, protection du patrimoine et de l'environnement.

L'ÉTAT

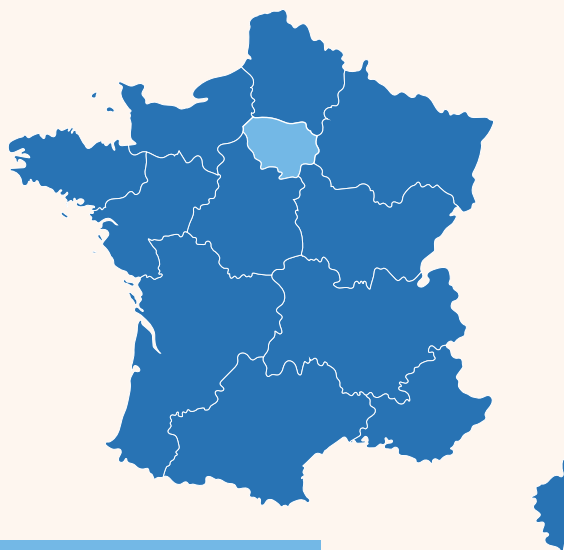
ÉLU POUR

5 ANS

→ **Le Président de la République**

Le Gouvernement
dirigé par le **Premier ministre**

Le Parlement, composé de
577 députés (Assemblée nationale)
et **348 sénateurs** (Sénat)



ORGANISATION

Le Président de la République est élu pour 5 ans, c'est lui qui nomme le Premier ministre qui, pour sa part, compose le Gouvernement. Ce Gouvernement détermine la politique nationale et met en œuvre les lois votées par le Parlement, qui est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat.

MISSIONS PRINCIPALES

- Sécurité et Justice** : sécurisation des frontières et de l'intérieur (Police et Gendarmerie) et gestion du système judiciaire (tribunaux, établissements pénitenciers...).
- Diplomatie et Défense** : protection du territoire et de la population de toutes menaces extérieures.
- Éducation nationale** : gestion du système scolaire, élaboration des programmes scolaires et d'éducation, recrutement des enseignants.
- Santé publique** : gestion des établissements de santé, collaboration avec les organismes de la Sécurité sociale pour le suivi de la santé publique.
- Emploi** : pilotage des politiques publiques pour l'emploi et la formation professionnelle.

Élections municipales : Informations pratiques

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales, les électeurs seront appelés à choisir une liste de candidats, qui éliront le Maire lors du Conseil Municipal d'installation.

QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les citoyens français d'au moins 18 ans à la veille du scrutin. Les citoyens d'un autre pays de l'Union Européenne de 18 ans et ayant le droit de vote dans leur pays d'origine. Il faut être domicilié dans la commune où on vote et être inscrit sur les listes électorales.

Les justificatifs acceptés pour voter :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État.
- Carte vitale avec photographie.
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie.
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie.
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
- Permis de conduire (en cours de validité).
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Il n'est pas obligatoire d'avoir sa carte électorale pour voter, du moment que vous êtes bien inscrit sur les listes et en présentant un titre d'identité valide.



VOTER PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections, il est possible de voter par procuration. La procuration permet de charger un électeur de la même commune (pas forcément du même bureau de vote) de voter à votre place.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

- Sur internet : service-public.gouv.fr. Vous devez remplir un formulaire en ligne puis vous déplacer en personne au commissariat le plus proche avec une pièce d'identité pour faire enregistrer votre procuration. Il est également possible de faire la démarche entièrement en ligne en créant une identité numérique certifiée pour les 2 personnes.
- Directement au commissariat ou à la gendarmerie, avec une pièce d'identité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 & 22 MARS
2026

Dimanches 15 et 22 mars
Horaires des bureaux de vote :
8h-20h sans interruption.

Retrouvez votre bureau de vote
sur le site de la Ville :
villeneuve-saint-georges.fr

Un partenariat Ville-Hôpital pour améliorer l'offre de soins

La Municipalité et le CHIV (Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges) ont engagé une collaboration avec un objectif clair : offrir aux Villeneuvois un meilleur accès aux soins.



Janvier 2026 : Kristell Niasme et Jean-Marc Breton actent l'installation de services de l'hôpital dans des locaux rue de Paris

Une première étape décisive a eu lieu en janvier, lorsque Madame le Maire Kristell Niasme et Jean-Marc Breton, président du Conseil de surveillance du CHIC, ont donné le coup d'envoi d'un projet d'envergure : l'installation prochaine du Centre médical psycho-pédagogique de l'hôpital (CMPP) dans des locaux neufs et adaptés situés aux numéros 12 et 14 rue de Paris (sur le site dit « du travail »). Ce centre de consultations et de traitements ambulatoires sera ouvert aux enfants et adolescents, ainsi qu'aux adultes. Les travaux d'équipement des locaux vont débuter dans les prochaines semaines.

DES NOUVEAUX MÉDECINS EN APPROCHE

« Le développement du lien entre la ville et l'hôpital est un enjeu majeur pour l'amélioration de la prise en charge des patients et l'optimisation des parcours de santé ; le partenariat enclenché avec la Ville de Villeneuve est un atout pour tous les habitants » s'est félicité Jean-Marc Breton à l'issue de la réunion de travail.

Cette coopération n'est que l'une des actions mises en œuvre par la Municipalité pour améliorer et augmenter l'offre de soins à Villeneuve. Un important travail de recensement des locaux pouvant être aménagés en cabinets médicaux de proximité a été mené ces derniers mois et est à présent terminé. Simultanément, des contacts ont été noués par la Ville auprès de médecins, généralistes et spécialistes, en vue d'installations de ces praticiens sur la commune. Plusieurs discussions sont en bonne voie. Au-delà des médecins, la Ville encourage également la présence de pharmacies et parapharmacies, à l'image de celle de Villeneuve Triage, rouverte l'été dernier par une jeune pharmacienne après d'importants travaux.

La Ville s'active ainsi à relever plusieurs défis : la prévention, l'aide au maintien au domicile des personnes âgées et, bien sûr, l'accès aux soins. C'est dans ce cadre qu'elle entend apporter son soutien à la médecine de ville. Plusieurs objectifs et moyens sont déjà mis en place. Ils seront développés dans un avenir proche.

Travaux dans la Ville : entretenir, rénover et protéger

Au fil des dernières semaines, la Ville a mené de nombreuses interventions sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Nettoyage renforcé de la voirie, enlèvement des encombrants et lutte contre les dépôts sauvages, entretien des espaces verts et des cimetières, mais aussi travaux essentiels dans les écoles (peintures, réseaux, canalisations) ont rythmé le quotidien des services municipaux.

À ces actions programmées, se sont ajoutées des interventions exceptionnelles, comme le salage et le déneigement, garants de la sécurité de tous lors des épisodes hivernaux.

Souvent discrètes mais très importantes, ces opérations traduisent l'engagement constant des agents municipaux pour une ville plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre. Les photographies qui suivent témoignent de ce travail de terrain, mené chaque jour au service des habitants.

AVANT



Installation de stores à l'école maternelle Paul Bert

APRÈS



AVANT



APRÈS



Remplacement de chauffe eau à l'école maternelle Condorcet

AVANT



Nettoyage et réparation des jeux à l'école Victor Duruy

APRÈS

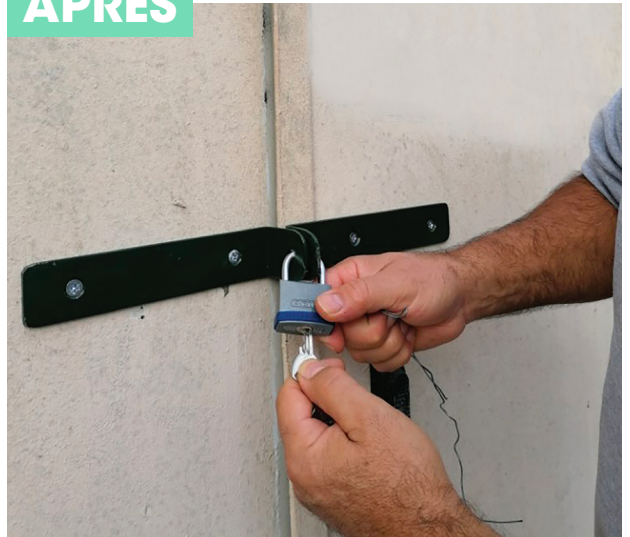


AVANT



Les armoires fibre fermées et sécurisées

APRÈS



AVANT



Opération anti-tags

APRÈS



NOUVEAU



Le Parc Beauregard désormais éclairé la nuit et sécurisé

NOUVEAU



Plantation d'arbres dans la cour du groupe scolaire Marc Seguin

Plus de moyens pour une ville plus propre !

Les agents municipaux chargés de la propreté urbaine s'emploient quotidiennement à rendre Villeneuve agréable pour tous. De nouveaux moyens importants sont déployés : agents balayeurs, équipes supplémentaires de retrait des dépôts sauvages, balayuses, laveuses... Conserver un espace public propre reste un défi de tous les jours, défi que la Ville s'applique à relever...

Chaque jour, les agents du service municipal de la Propreté procèdent à l'entretien et au nettoyage de notre espace public. Leurs principales missions sont :

- Le balayage et le nettoyage de la voirie, des trottoirs, des marchés, des corbeilles de rues, des monuments, la lutte contre les tags et les graffitis... ;
- Le ramassage des déchets au sol, des feuilles mortes et le désherbage ;
- Le retrait des dépôts sauvages (en complément du Territoire) ;
- La lutte contre la prolifération des pigeons.

NOUVELLES ACTIONS, NOUVEAUX MOYENS

Depuis un an, la Municipalité développe et renforce des actions pour mieux répondre aux attentes des habitants. L'accent est mis sur les moyens mécanisés, désormais plus nombreux. De petits véhicules de balayage et de nettoyage (les « Glutton »), utilisés au quotidien, peuvent aussi être orientés dans toute la ville pour nettoyer en urgence des points problématiques. Cela permet d'agir sans désorganiser les tournées de balayage et nettoyage.

Des équipes supplémentaires de retrait des dépôts sauvages sont également mobilisées par la commune depuis plusieurs mois pour compléter l'action insuffisante du Territoire (en charge de ces problèmes). Trop d'encombrants restaient plusieurs jours sur la voie publique sans être ramassés, il fallait agir !



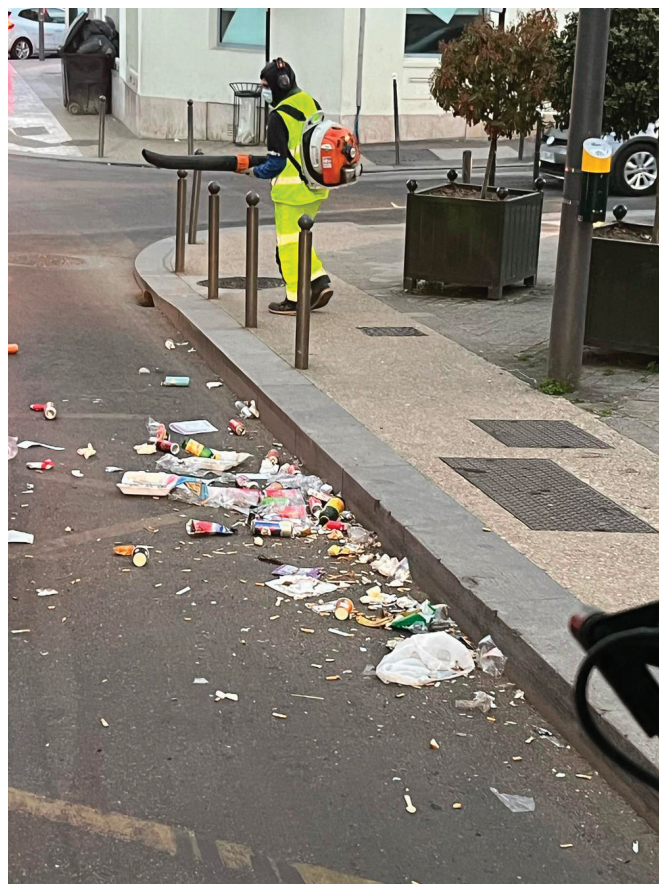


LES BONS GESTES À ADOPTER

Mais la propreté de notre Ville est notre affaire à tous ! Au quotidien, chacun peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie commun.

- Papiers, plastiques... : dans la rue, il est facile de jeter ses petits déchets dans une corbeille plutôt que par terre !
- Mégots : de nombreuses poubelles sont à disposition dans la Ville. Dans tous les cas, il faut veiller à ce que le mégot soit bien éteint avant de le jeter dans les corbeilles.
- Déjections canines : toujours avoir un sac sur soi pour ramasser lors de la promenade du chien !
- Encombrants : ne pas les sortir n'importe où et n'importe quand, respecter les jours de collecte, si possible aller les déposer en déchetterie.
- Pigeons... : ne pas nourrir les animaux errants ou sauvages.

En adoptant de petits gestes simples, efficaces et à la portée de tous, nous pouvons participer à garder notre Ville propre !



Le service d'aide à domicile du CCAS : un soutien essentiel

À Villeneuve-Saint-Georges, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvre chaque jour pour accompagner les habitants les plus fragiles. Parmi ses missions phares : le service d'aide à domicile, un dispositif de proximité et un maillon essentiel de la solidarité locale.

UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Composé de 14 agents qualifiés et engagés, le service d'aide à domicile intervient auprès des personnes retraitées et des personnes en situation de handicap, notamment lorsqu'elles connaissent une perte d'autonomie. Leur rôle ? Apporter un soutien concret dans les gestes et les démarches du quotidien : entretien du logement, aide aux courses, accompagnement dans les démarches administratives, aide à la toilette, promenades et sorties, et bien d'autres besoins adaptés à chaque situation. Au-delà des prestations, c'est une présence rassurante, un lien humain et une écoute attentive que les agents offrent.

DES VISAGES, DES PARCOURS, UN ENGAGEMENT

Derrière chaque intervention se trouvent des professionnels investis, animés par un profond sens du service public. Discrets mais essentiels, ils contribuent chaque jour au maintien à domicile des Villeneuvois, avec humanité, patience et bienveillance. Parmi eux, Elvina et Charlène.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

- Les demandes doivent être effectuées auprès du service situé à la Maison des Seniors (**2 rue Charles Péguy, 94190 Villeneuve-Saint-Georges**). L'équipe accompagne chaque administré dans la constitution de son dossier.

- Après une première étude, le dossier est transmis à la caisse de retraite concernée ou au Département, notamment dans le cadre d'une perte d'autonomie à partir du GIR 4. Ce sont ces organismes qui déterminent l'ouverture des droits. Une fois l'accord obtenu, le service d'aide à domicile du CCAS met en place les interventions.

- Les pièces justificatives varient selon la situation et l'organisme financeur. Pour connaître les documents nécessaires, les habitants peuvent contacter le service au **01 88 14 00 31** ou au **01 88 14 00 32**, service joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Et parce que l'accessibilité est une priorité, les agents peuvent se déplacer au domicile des personnes dans l'incapacité de se rendre à la Maison des Seniors, afin de constituer leur dossier sur place.



ELVINA, Aide à domicile depuis 18 mois

Qu'est-ce qui vous a menée vers le métier d'aide à domicile ?

« J'ai toujours voulu exercer un métier en rapport avec le social, parce que j'aime me sentir utile au quotidien. C'est en effectuant un stage en EHPAD que j'ai compris que je voulais particulièrement accompagner les seniors. »

En quoi consiste le rôle d'une aide à domicile ?

« On pense souvent que notre métier se limite au ménage ou aux courses. Bien sûr, ces tâches font partie de notre travail, mais il y a bien plus que cela. Nous apportons aussi une présence, une écoute, une forme de camaraderie. Les liens se créent naturellement. »

CHARLÈNE, Aide à domicile depuis trois ans

Quelles sont vos missions au quotidien ?

« Nous accompagnons des personnes en perte d'autonomie, qui ont besoin d'aide dans leur vie de tous les jours. Cela passe par les courses, le ménage... mais aussi par des sorties. Les emmener prendre l'air, les aider à rester intégrées dans la société, c'est essentiel car elles se retrouvent mises à l'écart malgré elles. »

Ressentez-vous parfois votre métier comme un défi ?

« Je ne parlerais pas de défi. Pour moi, il est naturel de vouloir que chacun puisse vivre dans la dignité et exister pleinement. Aider quelqu'un qui en a besoin, c'est une évidence. Nous nous adaptons à chaque situation, qu'il s'agisse d'un senior ou d'une personne en situation de handicap. »

Des nouveaux commerces de qualité à Villeneuve !

Vive le commerce de proximité et de qualité à Villeneuve-Saint-Georges ! La Ville souhaite la bienvenue à plusieurs nouveaux commerçants, qui ont fait le choix de s'implanter dans notre commune, qui poursuit son opération de reconquête et de dynamisation commerciale.

C'est le cas de la Civette et de sa jolie devanture, qui a ouvert ses portes il y a quelques semaines en centre-ville. Vous y trouverez recharges pour cigarettes électroniques, boissons, confiseries, espace café, sans oublier les jeux de la Française des jeux (Loto, EuroMillion, etc) et un présentoir à journaux... Avec en prime un accueil très sympathique !

Bienvenue aussi à notre nouveau fleuriste du marché des HBM, qui propose fleurs coupées fraîches et bouquets de qualité. La Ville est également heureuse de saluer la rénovation de la boulangerie de la rue de Paris et de la boutique Optique Carnot. N'hésitez pas enfin à découvrir la cuisine savoureuse et riche en goûts du restaurant O'Westaf (34, rue Henri Janin), qui vient d'ouvrir dans un cadre entièrement rénové et soigneusement décoré.



Rue Henri Leduc



Fleuriste du marché



Boulangerie rue de Paris



Optique Carnot

Un service jeunesse qui accompagne, protège et fait réussir

À Villeneuve-Saint-Georges, la jeunesse fait l'objet d'une grande attention. Éducation, loisirs, insertion professionnelle, culture, sport, santé : la Ville met en œuvre différents dispositifs afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours et de favoriser leur autonomie.

DES STRUCTURES DÉDIÉES

Le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ), situé au 25 rue Henri Janin, accueille les 11-17 ans et propose des activités, des sorties et un accompagnement dans leurs projets. Le Point Information Jeunesse (PIJ), implanté au 9 rue de la Marne, informe et oriente les 13-30 ans sur les études, l'emploi, la mobilité, le logement et les démarches du quotidien. Enfin, les cinq Maisons Pour Tous (MPT), réparties dans les quartiers de la Ville, offrent des espaces de proximité dédiés aux activités artistiques, sportives et aux initiatives locales.

DES PROJETS STRUCTURANTS

INSERTION PROFESSIONNELLE, PROJETS ET EMPLOI

Tout au long de l'année, le Service Municipal de la Jeunesse et le Point Information Jeunesse proposent un accompagnement individualisé : aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, conseils pour construire un projet professionnel, information sur les formations et les dispositifs existants. Des forums et salons de l'emploi permettent aux jeunes de rencontrer des professionnels et de découvrir des secteurs d'activité variés. La formation BAFA et le dispositif « Projet Jeune » participent également à cette dynamique en soutenant l'accès aux qualifications et aux initiatives individuelles.

PROMOTION DE LA CULTURE ET DE L'ART

La culture et l'expression artistique constituent un autre pilier des projets municipaux. En 2025, la programmation a été riche : « showcases », cafés-concerts, soirées thématiques et « battles » de danse ont rythmé l'année. L'exposition « Créa Jeunes Talents » a permis de valoriser les productions artistiques des jeunes Villeneuvois.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, ACTIVITÉS, SORTIES

Séjours au ski, sorties pédagogiques et activités multisports dans les Maisons Pour Tous contribuent à un développement équilibré des jeunes. Ces actions participent à l'apprentissage de l'autonomie, la cohésion de groupe et l'ouverture sur l'extérieur. Par la diversité des activités proposées, la Ville veille à offrir à chaque jeune la possibilité de s'engager, de découvrir et de construire son parcours.

ZOOM SUR TROIS PROJETS PHARES

● Le Projet Jeune

Destiné aux 16-25 ans, il constitue une aide financière municipale pour le permis de conduire, une formation, l'achat de matériel, études à l'étranger... Les jeunes sont accompagnés par le PIJ dans le montage de leur dossier. Les formulaires sont disponibles directement sur place.

● Le Mur des Champions

Inauguré en septembre dernier devant le stade Gérard Roussel, il met à l'honneur les jeunes sportifs qui font la fierté de la Ville. Il évoluera pour intégrer également les jeunes engagés dans les domaines culturel, artistique et citoyen. Une manière forte de valoriser les réussites locales.

● Le Dispositif Santé Jeune

Il permet aux 16-20 ans de bénéficier d'un bilan de santé complet auprès de professionnels : médecin généraliste, infirmier, dentiste, diététicien, travailleur social. Il offre également la possibilité d'effectuer un dépistage d'IST.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

FORUM DE L'EMPLOI

16 avril 2026

9h - 15h30

Gymnase Léo Lagrange

Présentation de métiers, « jobdating », réception de CV et candidatures

SÉJOUR SKI

14 - 17 ans

19 - 25 avril 2026

La Plagne 1800

Inscriptions du 16 au 20 mars 2026 de 14h à 17h.

Info : 01 43 86 39 10

SANTÉ JEUNES

(prochaines dates)

14 & 28 mars

11 avril

28 mai

Info : 01 43 86 39 10

Nadia Guennani : une policière passionnée au service des Villeneuvois !

Cela fait 20 ans que Nadia Guennani exerce le passionnant métier de Policier municipal. Aujourd'hui brigadier-chef principal, elle est entrée dans la Police municipale de Villeneuve le 1er mars 2006. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes très diversifiés : surveillance des espaces publics, brigade d'intervention, prévention dans les écoles et collèges, chef de poste... Autant de missions plus intéressantes les unes que les autres, reliées par un fil rouge : le service aux Villeneuvois !



“ Il y a tant de choses qui me plaisent dans ma fonction ! Mais je dirais d'abord : le relationnel ”

Lorsqu'on l'interroge sur ce qui lui plaît dans son métier, Nadia est intarissable et pourrait parler durant des heures : « il y a tant de choses qui me plaisent dans ma fonction ! Mais je dirais d'abord : le relationnel. Les Villeneuvois me connaissent bien, j'interviens beaucoup, pour assurer la sécurité à tel ou tel endroit de la Ville, pour mettre fin à un conflit entre voisins, pour faire cesser un différend conjugal... Je suis à l'écoute, j'agis toujours avec bienveillance et fermeté, j'aime les Villeneuvois, j'ai avec eux un lien qui ne s'explique pas, c'est comme ça. C'est mon ancrage qui fait ma force. »

Nadia apprécie également la variété des missions qui lui sont confiées et le développement de sa profession : « notre Police municipale s'est énormément développée depuis un an, nous sommes de plus en plus présents sur le terrain, Villeneuve change en mieux et nous y contribuons à notre niveau. Il faut savoir que les métiers de la sécurité demandent de la motivation, de la rigueur et de la

disponibilité, mais ils nous offrent en retour de belles satisfactions. Par exemple, j'interviens beaucoup dans les écoles, où je fais de la prévention contre le harcèlement scolaire : le contact avec les petits Villeneuvois est très touchant et très enrichissant. On se sourit ou on échange un clin d'œil complice quand on se croise ensuite dans la rue... »

Une chose est sûre : Nadia est une excellente ambassadrice de sa profession, l'écouter donne envie de s'engager ! Elle le clame d'ailleurs sans détours : « être Policier municipal est une mission que l'on exerce avant tout par passion, il s'agit d'une profession en constante évolution, où il faut sans cesse se remettre en question, où le lien avec les habitants est essentiel. C'est un métier où l'humain prédomine et c'est ce qui compte d'abord pour moi ! » Une passion communicatrice, de quoi susciter de nombreuses vocations...

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En raison de la période préélectorale, la majorité municipale ne publiera pas de tribune.

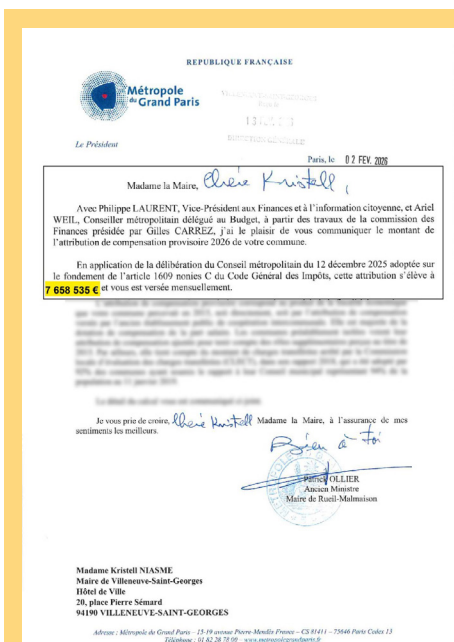
TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Depuis le 1 septembre nous sommes entrés dans la période de réserve électorale qui interdit aux collectivités territoriales, les campagnes de promotion publicitaire de leurs réalisations ou de leur gestion (Article L52-1 du code électoral). Les bulletins municipaux sont particulièrement concernés, de même l'utilisation des sites internet et des réseaux sociaux des collectivités est tenue à la neutralité. En conséquence, dans le respect de la loi, nous ne publierons plus de tribune politique dans les prochains magazines.

Philippe Gaudin, Anastasia Marie

Mamadou Traoré - Président du groupe d'opposition
Non communiquée dans les délais

Tribune de Monsieur Louis Boyard
Non communiquée dans les délais



La Métropole du Grand Paris soutient la Ville

La Métropole du Grand Paris vient de voter un soutien financier important à la Ville de Villeneuve-Saint-Georges. Ce soutien, appelé « attribution de compensation », s'élève pour l'année 2026 à 7 658 535 euros. Une aide conséquente pour accompagner la réalisation de plusieurs projets d'envergure.



Exemple : l'achat d'une boutique insalubre en janvier, pour requalifier le secteur de la gare.

État civil

NAISSANCES

Mahamoud BA, Illef GHARIANI, Gnouma DOUCOURÉ, Aina-Uriel MFINA, Robin PIETTE, Adithyan THAVARASA

MARIAGES

DÉCÈS

Seuls sont publiés les noms des personnes ayant donné leur accord au service de l'état civil de la mairie.

PERMANENCE LOGEMENT

Vos élus vous reçoivent tous les mercredis, de 18h à 20h, sur inscription, dans le cadre de vos démarches de recherche de logement.



SCANNEZ
LE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE

**Permanences logement
auprès des agents de la ville**

Prendre rendez-vous
au 22 rue Balzac
Fermeture le jeudi matin

Horaires des permanences :
mardi et vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

HORAIRES DE LA MAIRIE

20 place Pierre Sémard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 43 86 38 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé le samedi

**Attention ! Le service État civil
est fermé au public le jeudi matin**



PERMANENCE CONCILIATION DE JUSTICE

Les lundis 2 et 23 mars,
de 14h30 à 16h30, à la Mairie

Modalités de prises de rendez-vous :

- Compléter le formulaire en ligne (également disponible à l'accueil de la mairie) : <https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/15728>
- Le formulaire complété doit ensuite être transmis par mail à : catherine.camus@conciliateurdejustice.fr



SCANNER
CE QR CODE
POUR ACCÉDER
AU FORMULAIRE

FAITES VIVRE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL !

Vous êtes une association ?
Un commerçant ?
Un sportif ?

Vous organisez une manifestation, vous lancez une initiative ou vous souhaitez partager avec nous vos actualités ?

Contactez-nous à :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr

UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DES VILLENEUVOIS

13, rue de la Marne
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 45 10 11 15

Horaires d'ouverture d'accueil :

du lundi au vendredi de 8h30
à 12h puis de 13h à 17h
Fermeture le samedi et dimanche

Police nationale : 17

En cas d'urgence à tout moment.



Pour déposer plainte en ligne pour
vol, escroquerie, dégradation ou délit
de fuite : une assistance vous est
proposée chaque jeudi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture
du poste. En cas d'absence, laissez
un message afin d'être rappelé
dans les meilleurs délais.

Numéro patrouille : 06 19 50 79 16

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES

droits

des

fem

mes

mars



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

TOUT LE PROGRAMME SUR
WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR